

# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)**

tenue le 29 octobre 2025, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette  
sous la présidence de M<sup>me</sup> Patricia Béland

**Présents :**

- M<sup>me</sup> Chantale Bouchard, directrice
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Lortie, technicienne en service de garde
- M. Martin Trudel, parent
- M<sup>me</sup> Mélanie Bujold, enseignante, 1<sup>er</sup> cycle
- M<sup>me</sup> Annie Ménard, enseignante, 2<sup>e</sup> cycle
- M<sup>me</sup> Marie-Ève Moreau, enseignante, adaptation scolaire
- M<sup>me</sup> Chantale Dorais, personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Stéphanie Hamel, personnel professionnel
- M<sup>me</sup> Patricia Béland, parent
- M. Moustapha Faye, parent
- M<sup>me</sup> Nathalie Racine, parent
- M<sup>me</sup> Audrey Dumoulin-Laroche, technicienne en service de garde
- M<sup>me</sup> Marie-Michèle Joubert, parent substitut
- M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis, membre de la communauté
- M<sup>me</sup> Véronique Lebel, parent
- M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, parent

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Josée Poulin

## **1. MOT D'OUVERTURE**

### **1.1 Mot d'ouverture**

Madame Patricia Béland déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h. M<sup>me</sup> Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour

#### **Résolution CÉHC25-26.10**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Stéphanie Hamel, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Ève Moreau.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**1.3 Intervention du public**  
Aucune intervention du public

**1.4 Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2025**  
Dans la liste des présences, supprimer le nom de Stéphanie Hamel car il est en double.

**Résolution du CÉHC25-26.11**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Nathalie Racine, appuyée par M<sup>me</sup> Chantale Dorais.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**1.5 Suivi au procès-verbal**  
M<sup>me</sup> Bouchard fera les suivis du procès-verbal du 24 septembre dernier au point 5.1 – Information de la directrice.

**1.6 Courrier reçu**  
Aucun courrier reçu.

**2. DÉCISION**

**2.1 Élection de la présidence du CÉ 25-26**

**2.1.1 Mise en candidature :**

M<sup>me</sup> Patricia Béland se propose comme présidente. Il est proposé par M. Martin Trudel et appuyé par M<sup>me</sup> Chantal Dorais d'accepter la candidature de M<sup>me</sup> Béland au poste de la présidence. Elle est élue à l'unanimité.

Elle se retire de son poste de vice-présidence. M<sup>me</sup> Bouchard agit comme scrutatrice.

M<sup>me</sup> Isabelle Vincent se propose et M. Martin Trudel propose M. Moustapha Faye au poste de la vice-présidence. M<sup>me</sup> Vincent est élue majoritairement. Il est proposé par M<sup>me</sup> Véronique Lebel et appuyé par M<sup>me</sup> Chantal Dorais d'accepter la candidature de M<sup>me</sup> Vincent au poste de la vice-présidence. Elle est élue à l'unanimité.

**2.2 Sorties éducatives**

M<sup>me</sup> Bouchard présente les sorties et les activités éducatives 2025-2026 du préscolaire 5 ans, de la 1<sup>re</sup> et la 4<sup>e</sup> année.

Il a été proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Moreau d'accepter les activités éducatives telles que présentées.

**Résolution CÉHC25-26.12**

## **2.3 Budget initial 2025-2026**

M<sup>me</sup> Bouchard présente le budget initial 2025-2026.

Il a été proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Lortie et appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Vincent d'accepter le budget initial 2025-2026.

**Résolution CÉHC25-26.13**

## **3. CONSULTATION**

### **3.1 Photo scolaire**

M<sup>me</sup> Béland transmettra par courriel l'offre de services des photographes et une consultation sera transmise par courriel aux membres du CÉ pour une prise de décision.

## **4. DISCUSSION**

### **4.1**

## **5. INFORMATION**

### **5.1 Information de la directrice**

M<sup>me</sup> Bouchard présente aux membres les statistiques du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elle présente également la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité qui sera déposée sur le site Internet de l'école. De plus, elle partage les activités qui seront offertes avec les billets verts au courant de l'année. Elle informe les membres que l'inauguration de la cour des petits explorateurs aura lieu le 7 novembre prochain à 13 h.

### **5.2 Information du personnel**

M<sup>me</sup> Bujold informe les membres que tous les élèves de l'école Des Hauts-Clochers participeront à une activité pour l'Halloween (bingo, déguisement et activités en classe).

M<sup>me</sup> Marie-Ève Moreau mentionne que les petits explorateurs ont participé à une activité sous le thème de la découverte de la pomme. Ils feront une collecte de bonbons à l'intérieur de l'école.

M<sup>me</sup> Bouchard mentionne que les élèves des étoiles filantes sont allés à la piscine de L'Ancienne-Lorette.

M<sup>me</sup> Annie Ménard mentionne que les élèves de la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année ont participé à une activité à la bibliothèque avec l'auteure Karine Paquin.

M<sup>me</sup> Marie-Ève Lortie mentionne qu'il y a eu 198 inscriptions à la dernière pédagogique. Les prochaines pédagogiques sont les 20 et 21 novembre 2025 sous le thème de la magie et le tapis rouge (cinéma)

### **5.3 Information de la présidente du CÉ**

Aucune information.

### **5.4 Information du comité de parents**

M<sup>me</sup> Béland présente le résumé de la dernière rencontre du comité de parents. Elle informe les membres que les rencontres se tiennent maintenant en présentiel. Elle vérifiera aussi auprès du comité de parents s'il est possible d'avoir un 2<sup>e</sup> substitut. Si la réponse est positive, M<sup>me</sup> Véronique Lebel sera le deuxième substitut au comité de parents.

## **6. AUTRES SUJETS**

### **6.1**

## **7. FERMETURE**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine rencontre aura lieu le 10 décembre 2025 à 18 h 30.

### **7.2 Levée de l'assemblée**

Il est 20 h 40.

#### **Résolution CÉHC25-27.14**

M<sup>me</sup> Nathalie Racine, appuyé par M. Martin Trudel, propose la levée de l'assemblée.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,  
M<sup>me</sup> Patricia Béland

Le secrétaire,  
M. Moustapha Faye